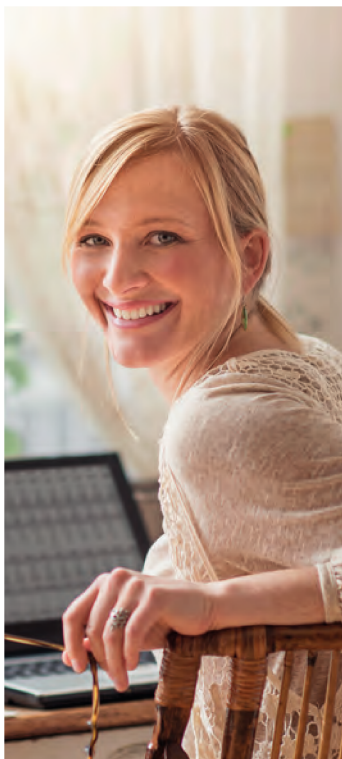




VOUS ÊTRE UTILE



SERVICES BANCAIRES ET OPÉRATIONS

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS | CONDITIONS ET TARIFS 1^{ER} JANVIER 2017



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers, en vigueur au 01/01/2017.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire aux produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques. Dans ce cas, une date de valeur de J+1 jour ouvré est appliquée afin de prendre en compte les délais techniques de traitement.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2017).

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2017 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des Services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...) ⁽¹⁾	Direct Ecureuil : gratuit (hors coût fournisseur d'accès internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	AlertEcureuil : 1,60 €/mois soit pour information 19,20 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat	Carte Visa Classic : 42,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé	Carte Visa Classic : 41,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	Visa Electron Senséa : 42,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale).	1,00 €/retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois)
Frais par virement occasionnel SEPA	Ordre initié en agence : 3,40 €/virement Ordre passé par internet : gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : gratuit Frais par paiement d'un prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération dans la limite d'un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Assurance Moyens de Paiements⁽²⁾ : 18,30 €/an
Frais de tenue de compte	13,00 €/an

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(2) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

SOMMAIRE

01	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
	Ouverture, transformation, clôture	6
	Relevés de compte	6
	Tenue de compte	6
	Services en agence	6
	Service Bancaire de Base	7
02	BANQUE À DISTANCE	
	Direct Ecureuil	8
	AlertEcureuil	8
	Coffre-fort numérique	8
	Libre-Service Ecureuil	8
	Sécurisation des opérations en ligne	8
	Webprotexion	8
03	VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
	Cartes	9
	Virements	11
	Prélèvements	12
	Chèques	13
	Autres services	13
04	OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
	Bouquet Liberté	14
	Satellis Intégral	18
	Satellis Essentiel	19
	Satellis Essentiel Plus	20
	Satellis Autonomie	21
	Offre d'accompagnement de la Clientèle en Situation de Fragilité	21
	Offres réservées aux Jeunes	22
05	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
	Commission d'intervention	24
	Opérations particulières	24
	Incidents de paiement	24
	Frais divers	25
06	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
	Découverts	26
	Crédits à la consommation	26
	Crédits immobiliers	27
	Crédits en devises CHF	28
07	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
	Epargne bancaire	29
	Placements financiers	30
	Services de gestion privée	32
	Transaction sur l'or	32
08	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	
	Cotisations	33
09	AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES	
	Frais liés aux successions	34
	Services divers	34
10	OPÉRATIONS INTERNATIONALES	
	Change manuel	35
	Virements internationaux	35
	Chèques	36
	Autres services	37
11	RÉSoudre UN LITIGE	
	Service Relations Clientèle	38
	Service Médiation Caisse d'Epargne	38
	LEXIQUE	40
	AUTRES	
	Numéros utiles	42

01 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

• Ouverture de compte	Gratuit
• Domilis (Service de changement de domiciliation bancaire vers la Caisse d'Épargne)	Gratuit
• Service de changement de domiciliation vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt)	Gratuit
• Frais de désolidarisation compte joint	25,60 €/titulaire
• Clôture de compte	Gratuit

Relevés de compte (format papier ou relevé en ligne)

• Périodicité mensuelle	Gratuit
• Périodicité quinzaine	21,60 €/an
• Périodicité hebdomadaire	33,12 €/an
• Périodicité quotidienne	210,72 €/an
• Récapitulatif annuel de frais	Gratuit
• Délivrance de relevé de compte au guichet	4,50 €

Tenue de compte

• Frais tenue de compte (hors offres groupées de services) ⁽¹⁾	13,00 €/an
• Frais de tenue et de gestion de compte inactif ⁽²⁾ (compte inactif au sens de l'art. L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €/an ⁽²⁾
• Édition du BIC/IBAN	Gratuit

Rémunération des comptes interrompue depuis le 01/08/2014.

Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

• Versement d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
• Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliataire)	5,10 €
• Remise de chèque ⁽³⁾	Gratuit

(1) Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services ou dont le compte de dépôts est sans instrument de paiement ou dont le compte de dépôts enregistre moins de 10 écritures dans le trimestre.

(2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Montant dans la limite du solde créditeur du compte.

(3) Date de valeur : J+1 jour ouvré (J = date de comptabilisation). Le jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de traitement des chèques).

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽¹⁾

• Frais de recherche de document de moins d'un an	15,80 €
• Frais de recherche de document de plus d'un an	32,50 €
• Frais de recherche pour attestation de situation de compte (ISF)	
• sur année en cours	42,30 €
• sur année antérieure	78,30 €
• Recherches complexes (à partir de 3 documents sur moins d'un an ou de 2 documents sur plus d'un an)	35,00 €/heure

AUTRES SERVICES

• Frais de traitement, de recherche et de conservation des avoirs	35,00 €/an
---	------------

COFFRE-FORT

• Frais de location de coffre-fort (selon contenance) à partir de	60,00 €/an
• Renouvellement de carte de contrôle d'accès	5,50 €
• Ouverture forcée suite à perte de clé	450,00 €

Service Bancaire de Base

(services définis à l'article D.312-5 du code monétaire et financier offerts dans le cadre du droit au compte) Gratuit

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- La réalisation des opérations de caisse
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise
- Deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

(1) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

02 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil

- Abonnement à des services de banque à distance (internet⁽¹⁾, téléphone fixe⁽²⁾, téléphone mobile, SMS, etc...)⁽³⁾ Gratuit

e-Documents dont relevé de compte en ligne

Gratuit

Règlement SEPAmail

- Réponse à une demande de règlement Gratuit
- Emission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail Gratuit

AlertEcureuil

- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par sms 1,60 €/mois soit 19,20 €/an
- AlertEcureuil famille
 - frais d'abonnement au service 2,60 €/mois soit 31,20 €/an

Tarification Jeunes (- 26 ans) 1/2 tarif

Coffre-fort numérique

- Frais d'abonnement au service 1,20 €/mois

Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif

Libre-Service Ecureuil

Gratuit

Service de sécurisation des opérations en ligne (sol)

- Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce) Gratuit
- Lecteur CAP (carte à puce) 12,00 € le lecteur

Webprotexion

- Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés Gratuit

03 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

COTISATIONS CARTES

Cotisation cartes de paiement⁽¹⁾

- Carte Visa Infinite 320,00 €/an
- Carte Visa Platinum à débit différé 195,00 €/an
- Carte Visa Premier à débit immédiat 130,00 €/an
- Carte Visa Premier à débit différé 129,00 €/an
- Carte Visa Classic à débit immédiat 42,00 €/an
- Carte Visa Classic à débit différé 41,00 €/an
- Carte Visa Electron Sensea 42,00 €/an

Tarification Jeunes (- 26 ans)⁽²⁾ 1/2 tarif

- Cotisation carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-17 ans) 12,00 €/an
 - frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif Gratuit
 - réédition du code carte 1,50 € par réédition
 - rechargement occasionnel Gratuit
 - cotisation annuelle au rechargement programmé 3,00 €/an

Cotisation cartes de retrait

- Carte de retrait nationale (plus commercialisée) 22,60 €/an
- Carte Equilibra Interbancaire ou carte Nomea 23,80 €/an
- Carte Equilibra sans code 23,10 €/an
- Carte Nomade 14,40 €/an

Cotisation cartes de débit et de crédit⁽¹⁾ (cartes associées à un crédit renouvelable)

- Carte Visa Platinum Izicarte⁽³⁾ à débit différé 195,00 €/an
- Carte Visa Premier Izicarte⁽³⁾ à débit immédiat 130,00 €/an
- Carte Visa Premier Izicarte⁽³⁾ à débit différé 129,00 €/an
- Carte Visa Classic Izicarte⁽³⁾ à débit immédiat 42,00 €/an
- Carte Visa Classic Izicarte⁽³⁾ à débit différé 41,00 €/an

Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif

Cotisation carte de crédit

- Carte Teoz⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)

(1) Remise de 50 % pour toute souscription d'une nouvelle carte sur le même compte.

(2) Seules les cartes Visa Classic et Visa Electron Sensea sont accessibles aux clients mineurs.

(3) Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement (SA au capital de 60 793 320 euros - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393) qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levasor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Coût d'un appel local, hors surcoût selon opérateur.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retraits en euros dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone euro :

• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :	
• jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit
• à partir du 4 ^e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
• carte détenue dans le cadre du Forfait Satellis Intégral	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque	7,30 €
• Retraits SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)	Nous consulter

Retraits en devises :

• Frais par retrait d'espèces aux DAB d'autres banques	
• commission proportionnelle	2,80 %
• commission fixe	3,20 €
• Frais par retrait d'espèces aux guichets agence	
• commission proportionnelle	2,80 %
• commission fixe	6,25 €

PAIEMENTS PAR CARTE (la carte est émise par votre Caisse d'Epargne)

• Paiement en euros dans la zone euro	Gratuit
• Paiement en devises	
• commission proportionnelle	2,80 %
• maximum de perception	6,25 €

LES AUTRES SERVICES

• Services de paiement électroniques	
• S-money	Gratuit ⁽¹⁾

Choix du visuel - visuel de collection permanente

• Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic	10,50 € ⁽²⁾
• Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier	Gratuit ⁽³⁾
• Carte Bancaire Rechargeable	6,00 € ⁽²⁾

Choix du visuel - visuel personnel

• Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic	12,10 € ⁽⁴⁾
---	------------------------

DIVERS

• Réédition / réactivation du code confidentiel	9,30 €
• Renouvellement d'une carte avant échéance :	
• carte Visa	10,50 €
• autre carte	5,50 €
• Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement	
• En agence	5,00 €
• Sur Internet	1,00 €

Virements SEPA

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

• Occasionnel	Gratuit
• Permanent	Gratuit

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL SEPA VERS UNE AUTRE BANQUE

• Au guichet de l'agence	3,40 €
• Par téléphone	3,40 €
• Par internet	Gratuit

FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT SEPA VERS UNE AUTRE BANQUE

• Au guichet de l'agence	0,67 €/virement
• Par téléphone	0,67 €/virement
• Par internet	Gratuit

AUTRES OPÉRATIONS

• Frais par virement prioritaire en euros avec un délai fixé à J	12,95 €
• Frais d'annulation ou modification d'un virement unitaire avant émission	Gratuit
• Demande de retour de fonds sur virement unitaire ou sur liste de virements « papier » émis à tort	17,00 €

(1) Pour S-money, mise en service gratuite. Certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux Conditions Générales d'utilisation de S-money.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(3) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,50 euros au-delà.

(4) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

Prélèvements

PRÉLÈVEMENTS SEPA REÇUS

- Frais de mise en place d'un mandat prélèvement SEPA Gratuit
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Gratuit

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT REÇUS

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements Gratuit
- Opposition tout prélèvement SEPA 30,50 €/opération
- Retrait de consentement / ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)
 - en agence 16,95 €/opération
 - sur internet Gratuit
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)
 - en agence 16,95 €/opération
 - sur internet Gratuit
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche
 - en agence 16,95 €/opération
 - sur internet Gratuit
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA 20,00 €/opération

EMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE

CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement Gratuit
- Création, modification et gestion du mandat Gratuit
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement Gratuit
- Emission du prélèvement SEPA Gratuit
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis 16,95 €
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis 16,95 €
- Emission de prélèvement par un client créancier Nous consulter

Chèques

- Mise à disposition à l'agence Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier à domicile
 - envoi simple 2,70 €
 - envoi par lettre recommandée 8,90 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque (1^{re} opération gratuite) 12,95 €
- Remise de chèque compensable en France date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾ Gratuit
(J : date de comptabilisation)

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (1^{re} opération gratuite) 16,95 €
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (1^{re} opération gratuite) 22,95 €

Autres services

SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS

par carte aux DAB d'une autre banque en zone Euro dont France 14,40 €/an

Service retraits déplacés à l'international (offre réservée aux jeunes - 26 ans)

- Gratuité des retraits d'espèce au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois 26,40 €/an

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(Chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) 32,40 €/an

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS

16,80 €/an

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix 10,80 €/an
- Eparplus 10,80 €/an

04 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Bouquet Liberté

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS

Bouquet Liberté est un ensemble de services essentiels⁽¹⁾ pour gérer votre argent au quotidien : un compte de dépôt (simple ou joint) incluant la tenue de compte et le relevé de compte numérique (ou papier), une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte formule Individuelle⁽²⁾ ou formule Famille⁽²⁾⁽³⁾⁽⁵⁾), une autorisation de découvert⁽³⁾, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS etc.), un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier⁽³⁾ et une carte de paiement internationale à débit immédiat, différé ou à autorisation systématique, ainsi qu'un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne. Elle propose des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

UNE CARTE AU CHOIX

Cotisation à l'offre groupée de services Bouquet Liberté

- Avec une Carte Visa Classic Izicarte à débit immédiat ou Carte Visa Classic à débit immédiat ou Carte Visa Electron Sensea 8,70 €/mois soit 104,40 €/an
- Avec une Carte Visa Classic Izicarte à débit différé ou Carte Visa Classic à débit différé 8,50 €/mois soit 102,00 €/an
- Avec une Carte Visa Premier Izicarte à débit immédiat ou Carte Visa Premier à débit immédiat 14,90 €/mois soit 178,80 €/an
- Avec une Carte Visa Premier Izicarte à débit différé ou Carte Visa Premier à débit différé 14,70 €/mois soit 176,40 €/an
- Avec une Carte Visa Platinum Izicarte ou Carte Visa Platinum 20,00 €/mois soit 240,00 €/an
- Avec une carte Visa Infinite 31,00 €/mois soit 372,00 €/an

Si Assurance sur Compte Famille choisie dans le cadre de Bouquet Liberté⁽²⁾⁽³⁾⁽⁵⁾ +18 €/an soit 1,50 €/mois

Cotisation Bouquet Liberté 12-25 ans

• Clients 12-17 ans	Gratuit
• Clients 18-21 ans	-75% sur tarif standard
• Clients 22-25 ans	-50% sur tarif standard

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne.

(2) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. Tarif en vigueur au 01/11/2016.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

**ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL
DANS LE CADRE DE BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾**

- Coffre-fort numérique⁽²⁾ 1,20 €/mois soit 14,40 €/an
- Service retraits illimités aux DAB d'une autre banque
(zone euro dont France) 1,20 €/mois soit 14,40 €/an
- Service retraits déplacés à l'international (offre réservée aux jeunes - 26 ans)
 - Gratuité des retraits d'espèce au distributeur automatique de billets d'une autre banque
en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois 2,20 €/mois soit 26,40 €/an
- Service opérations courantes illimitées⁽²⁾ 2,70 €/mois soit 32,40 €/an
(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)
- AlertEcoreuil 1,60 €/mois soit 19,20 €/an
- AlertEcoreuil famille⁽²⁾⁽⁸⁾ : service étendu à tous les membres de la famille
(conjoints et enfants mineurs) 2,60 €/mois soit 31,20 €/an
- Franchise d'agios⁽²⁾⁽³⁾ 1,40 €/mois soit 16,80 €/an
- Protection Juridique Formule 1 pour toute souscription antérieure au 24/03/2014⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ 70,11 €/an⁽⁶⁾
- Protection Juridique Formule 2 pour toute souscription depuis le 24/03/2014⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ 81,44 €/an⁽⁶⁾
- Secur'Média Formule 1⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ 38,60 €/an⁽⁶⁾
- Secur'Média Formule 2⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ 80,60 €/an⁽⁶⁾
- Secur'Média Famille Formule 1⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁸⁾ 57,60 €/an⁽⁶⁾
- Secur'Média Famille Formule 2⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁸⁾ 110,60 €/an⁽⁶⁾
- Assurance sur Épargne⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ 24,00 €/an⁽⁶⁾

Pour 1 service complémentaire souscrit : 10 % de remise sur le prix à l'unité⁽⁷⁾,

Pour 2 services complémentaires souscrits : 20 % de remise sur leur prix à l'unité⁽⁷⁾,

Pour 3 services complémentaires souscrits et plus : 30 % de remise sur leur prix à l'unité⁽⁷⁾.

Tarification des services complémentaires 12-25 ans	
• Clients 12-17 ans	-75% sur tarif standard
• Clients 18-21 ans	-75% sur tarif standard
• Clients 22-25 ans	-50% sur tarif standard
• AlertEcoreuil et coffre-fort numérique ⁽¹⁾	Gratuits

AVANTAGES COUPLES ET CARTES SUPPLÉMENTAIRES⁽²⁾

Votre 2^e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur)

ou celui de votre conjoint

50 % de réduction⁽³⁾

2^e Carte Visa Classic

1,00 €/mois soit 12,00 €/an

2^e Carte Visa Premier

3,00 €/mois soit 36,00 €/an

2^e Carte Visa Platinum

50% de remise sur le prix de vente unitaire

(1) Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés page 8 (AlertEcoreuil), page 13 (Service retraits illimités, Service opérations courantes illimitées, Franchise d'agios) et page 33 (Protection Juridique, Secur'Média et Assurance sur Épargne).

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus (Cf. page 26, Les découverts).

(4) Protection Juridique, Secur'Média, Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. Tarif en vigueur au 01/01/2017.

(5) Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

(6) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/01/2017 susceptible de connaître une évolution en cours d'année. Les frais de gestion sont de 4 euros pour la Protection Juridique et 3 euros pour Secur'Média et Assurance sur Épargne. La première mensualité intègre les frais de gestion et taxes.

(7) Remise non cumulable avec la remise pour les jeunes 12-25 ans.

(8) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(1) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(2) Pour la souscription d'une 2^{ème} carte bancaire par le co-titulaire d'un compte joint.

(3) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Ces offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

Satellis Intégral (pour toute souscription avant le 1^{er} octobre 2010)

- Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾
- Service Opposition⁽¹⁾
- Satellis Assurance⁽¹⁾
- Eparfix / Eparplus
- Relevé Multiproduit mensuel (version papier ou numérique)
- Autorisation de découvert⁽²⁾
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Envoi des chèquiers à domicile (envoi simple)
- Tenue de compte

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Intégral⁽³⁾

- Avec une Carte Visa Infinite 32,00 €/mois soit 384,00 €/an
- Avec une Carte Visa Premier à débit immédiat ou Visa Premier Izicarte à débit immédiat 17,20 €/mois soit 206,40 €/an
- Avec une Carte Visa Premier à débit différé ou Visa Premier Izicarte à débit différé 17,00 €/mois soit 204,00 €/an
- Supplément pour une 2^e Carte Visa Premier (à débit immédiat ou différé) 3,00 €/mois soit 36,00 €/an
- Supplément pour une 2^e Carte Visa Classic ou Sensea Gratuit

Cotisation Satellis Intégral⁽³⁾ 18-25 ans 1/2 tarif

Satellis Essentiel (pour toute souscription avant le 1^{er} octobre 2010)

- Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾
- Service Opposition⁽¹⁾
- Eparfix
- Relevé Multiproduit mensuel (version papier ou numérique)
- Autorisation de découvert⁽²⁾
- Envoi des chèquiers à domicile (envoi simple)
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Tenue de compte

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Essentiel⁽³⁾

- Avec une Carte Visa Classic à débit immédiat ou une Carte Visa Electron Sensea ou Carte Visa Classic Izicarte à débit immédiat 9,50 €/mois soit 114,00 €/an
- Avec une Carte Visa Classic à débit différé ou Carte Visa Classic Izicarte à débit différé 9,30 €/mois soit 111,60 €/an
- Supplément pour une 2^e Carte Visa Classic ou Sensea 1,00 €/mois soit 12,00 €/an

Cotisation Satellis Essentiel⁽³⁾ 18-25 ans 1/2 tarif

(1) Contrats de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(2) Sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne.

(3) Cette tarification ne concerne que les détenteurs d'un forfait Satellis Intégral ou Satellis Essentiel souscrit avant le 01/10/2010. Depuis cette date, ces 2 forfaits ne sont plus commercialisés.

Satellis Essentiel Plus (pour toute souscription avant le 1^{er} octobre 2010)

- Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾
- Service Opposition⁽¹⁾
- Satellis Assurance⁽¹⁾
- Eparfix / Eparplus
- Relevé Multiproduit mensuel (version papier ou numérique)
- Autorisation de découvert⁽²⁾
- Envoi des chèquiers à domicile (envoi simple)
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Tenue de compte

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Essentiel Plus⁽³⁾

- Avec une Carte Visa Classic à débit immédiat
ou une Carte Visa Electron Sensea
ou Carte Visa Classic Izicarte à débit immédiat 10,20 €/mois soit 122,40 €/an
 - Avec une Carte Visa Classic à débit différé
ou Carte Visa Classic Izicarte à débit différé 10,00 €/mois soit 120,00 €/an
 - Supplément pour une 2^e Carte Visa Classic
ou Sensea 1,00 €/mois soit 12,00 €/an
- | | |
|---|-----------|
| Cotisation Satellis Essentiel Plus ⁽³⁾ 18-25 ans | 1/2 tarif |
|---|-----------|

Satellis Autonomie⁽⁴⁾

- Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾ avec Service Opposition⁽¹⁾ et Satellis Assurance⁽¹⁾
- Eparfix / Eparplus
- Relevé Multiproduit à périodicité mensuelle, trimestrielle ou annuelle
- Synthèse individuelle des comptes détenus
- Tenue de compte
- Service chéquier (chèques barrés) à renouvellement automatique avec expédition à l'adresse du gestionnaire par pli simple ou par recommandé
- Refabrication ou réédition d'un code de la carte de retrait (1/an)
- Refabrication d'une carte de retrait (1/an)
- Virement ponctuel SEPA vers un autre établissement (1/an)
- Virement permanent SEPA vers un autre établissement (1/an)
- Chèque de banque (1/an)

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie

- Avec une carte Equilibra ou carte Nomea 2,80 €/mois soit 33,60 €/an
- Avec une carte Sensea 3,80 €/mois soit 45,60 €/an

Offre d'accompagnement de la Clientèle en Situation de Fragilité (OCF)

- La tenue de compte, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Une carte de paiement à autorisation systématique
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Un système d'alerte sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2
- Un changement d'adresse une fois par an

Cotisation à l'OCF 3,00 €/mois soit 36,00 €/an

(1) Contrats de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Épargne.

(3) Cette tarification ne concerne que les détenteurs d'un forfait Satellis Intégral, Satellis Essentiel ou Satellis Essentiel Plus, souscrits avant le 01/10/2010. Depuis cette date, ces 3 forfaits ne sont plus commercialisés.

(4) Offre réservée aux personnes protégées.

Offres réservées aux Jeunes

SOLUTION 16-17 (pour toute souscription avant le 1^{er} juillet 2014)

- Carte Visa Sensea ou carte Visa à débit immédiat
- Assurance Perte et Vol sur carte⁽¹⁾
- Relevé Multiproduit mensuel (version papier ou numérique)
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Tenue de compte
- Alerte SMS sur le solde du compte

Cotisation à l'offre groupée de services Solution 16-17 1,00 €/mois soit 12,00 €/an

SATELLIS JEUNE 16-17 ANS (pour toute souscription avant le 1^{er} mars 2012)

- Carte Visa Sensea
- Assurance Perte et Vol sur carte⁽¹⁾
- Service opposition⁽¹⁾
- Eparfix (épargne automatique)
- Relevé Multiproduit mensuel
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Tenue de compte

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Jeune 16-17 ans 1,00 €/mois soit 12,00 €/an

FUTÉO 18-25 ANS (pour toute souscription avant le 1^{er} juillet 2014)

- Carte Visa Classic à débit immédiat
- Autorisation de découvert⁽²⁾
- Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé
- Alertes SMS
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Relevés de compte en ligne
- Chéquier sur demande

Cotisation à l'offre groupée de services Futéo 18-25 ans 1,00 €/mois soit 12,00 €/an

OFFRE COLOC' (18-28 ANS)

- Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)

Cotisation à l'offre groupée de services offre Coloc' 18 -28 ans Gratuit

- En option : la carte Visa Sensea
(carte de paiement internationale à autorisation systématique) 1,00 €/carte/mois

Offre groupée de prestations autour du Livret A

FORFAIT LIAISON

- Carte Nomade
- Assurance perte/vol⁽¹⁾
- Direct Ecureuil (service de banque à distance y compris service Bourse)

Cotisation à l'offre groupée de services Forfait Liaison 16,00 €/an

05 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

- Par opération (dans la limite d'un plafond mensuel de 10 opérations) 8,00 €
- Par opération pour les détenteurs de l'OCF et les bénéficiaires du Service Bancaire de Base (dans la limite d'un plafond mensuel de 5 opérations) 4,00 €

Opérations particulières

- Frais par saisie-attribution ou saisie conservatoire 81,00 €
- Frais par avis ou opposition à tiers détenteur 81,00 €
- Frais par opposition administrative (10 % du montant dû au Trésor Public) dans la limite de 81,00 €
- Frais pour paiement direct des pensions alimentaires 81,00 €

Incidents de paiement

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque ou prélèvement sans provision et payé (maximum 1 par jour) 10,00 €

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte en cas de perte, vol ou usage frauduleux Gratuit
- Frais d'ouverture du dossier de surveillance suite à un incident de paiement par carte 20,00 €
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 38,00 €
- Frais de capture suite à utilisation de la carte après opposition pour usage abusif maximum de perception 202,00 €

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier
 - Les frais de rejet de chèques
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
 - Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
 - Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
 - La déclaration à la Banque de France
 - Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
 - Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
 - Les frais de blocage de provision pour régularisation
 - Les frais de délivrance du certificat de non-paiement
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € 22,00 €/rejet⁽¹⁾
 - Chèque supérieur à 50 € 42,00 €/rejet⁽¹⁾
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Forfait de frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et téléreglement pour défaut de provision

- Prélèvement inférieur à 20 € montant de l'opération
 - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € 12,00 €/rejet⁽¹⁾
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 40,00 €
Dans le cadre de l'OCF 1/2 tarif

Frais divers

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple⁽²⁾ 12,00 €
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé⁽²⁾ 16,00 €
- Courrier de mise en demeure pour compte débiteur, envoi recommandé 24,00 €
- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable 30,00 €
- Commission d'ouverture dossier contentieux 88,00 €
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction 23,00 €

06 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts accessibles à partir de 18 ans

- Autorisation de découvert⁽¹⁾ permanente

Taux de Base Caisse d'Épargne ⁽²⁾ + 5,50 %	
• frais annuels de gestion	13,15 €/an
Tarification Jeunes (18-25 ans) sur frais annuel de gestion	1/2 tarif
- Autorisation de découvert⁽¹⁾ ponctuelle
 - frais de mise en place 13,15 €/an
- Découvert non autorisé

Taux de Base Caisse d'Épargne ⁽²⁾ + 11,00 %	
--	--

 (autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert d'un montant inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de compte) 3,00 €/trimestre

Crédits à la consommation accessibles à partir de 18 ans

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires lesquelles sont à disposition auprès du Service consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier	1,00 %
• Minimum	55,00 €
• Maximum	300,00 €
Frais de dossier tarification Jeunes (18-28 ans)	
• Crédit Étudiant	Gratuit
• Crédit Micro Portable Étudiant	Gratuit
• Crédit 1 ^{er} installation	1/2 tarif
• Crédit 1 ^{er} Véhicule	Gratuit
• Crédit "Permis à Un Euro Par Jour"	Gratuit

Crédits immobiliers⁽¹⁾

FRAIS DE DOSSIER	1,00 %
• Minimum	220,00 €
• Maximum	700,00 €

PRESTATIONS DIVERSES

• Duplicata de tableau d'amortissement	19,50 €
• Frais de relance pour échéance impayée	12,00 €
• Mainlevée hypothécaire ou autres garanties	58,50 €
• Changement de compte support de prélèvement	6,50 €
• Information annuelle aux cautions	Gratuit
• Frais de déblocage	
(à partir du 11 ^e déblocage de fonds sur une même opération de financement)	30,00 €/opération
• Frais de déblocage «express» (en valeur compensée au profit d'une autre banque)	12,95 €
• Frais de visite de chantier	coût réel - mini 96,00 €
• Frais d'estimation de biens	coût réel - mini 190,00 €
• Frais de nantissement interne ou gage	coût réel - mini 60,00 €
• Frais de nantissement externe ou gage	coût réel - mini 110,00 €
• Modification de quantième sur un contrat de prêts	100,00 €
• Frais d'avenant au contrat pour réaménagement de taux, durée de la phase d'amortissement ou changement de produit ⁽²⁾	3,00 % du capital restant dû
• Frais d'avenant au contrat pour changement d'emprunteurs, désolidarisation, changement d'objet, report d'échéance,... ⁽²⁾	1,00 % du capital restant dû

ASSURANCES

• Assurance des emprunteurs ⁽³⁾	nous consulter
• Garantie Revente et Services Résidence Principale ⁽⁴⁾	
• un seul prélèvement sur 5 ans	185,00 €/5 ans
• ou un prélèvement annuel pendant 5 ans	37,00 €/an

(1) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs, sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Épargne. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R.313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(2) Le Taux de Base Caisse d'Épargne est de 6,60 % (au 01/11/2016). Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics.

(3) SA au capital de 60 793 320 euros - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Service consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

(1) Accessible à partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 312-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(2) À l'exception de la substitution d'assurances emprunteur et de la déliaison d'assurances qui sont gratuites.

(3) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(4) Contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

07 ÉPARGNE ET PLACEMENT FINANCIERS

Crédits en devises CHF

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier	1,00 %
• Minimum	60,00 CHF
• Maximum	300,00 CHF

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier	1,00 %
• Minimum	300,00 CHF
• Maximum	750,00 CHF

PRESTATIONS DIVERSES

• Duplicata de tableau d'amortissement	25,00 CHF
• Mainlevée hypothécaire ou autres garanties	70,00 CHF
• Changement de compte support de prélèvement	8,00 CHF
• Information annuelle aux cautions	Gratuit
• Frais de déblocage (à partir du 11 ^e déblocage de fonds sur une même opération de financement)	36,00 CHF/opération
• Frais de visite de chantier	coût réel - mini 120,00 CHF
• Frais d'estimation de biens	coût réel - mini 240,00 CHF
• Frais de nantissement interne ou gage	coût réel - mini 80,00 CHF
• Frais de nantissement externe ou gage	coût réel - mini 140,00 CHF
• Frais d'avenant au contrat pour réaménagement de taux, durée de la phase d'amortissement ou changement de produit ⁽¹⁾	3,00 % du capital restant dû
• Frais d'avenant au contrat pour changement d'emprunteurs, désolidarisation, changement d'objet,... ⁽¹⁾	1,00 % du capital restant dû

Épargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

• Mensuel	12,00 €/an
• Trimestriel	
• papier	3,00 €/an
• en ligne	Gratuit

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE

DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

• Délivrance et mise à disposition d'un accréditif	Gratuit
• Retrait avec accréditif ⁽¹⁾	Gratuit
• Retrait sans accréditif ⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne)	5,05 €

TRANSFERTS DE COMPTE

• Transfert CEL, PEL, PEP, LEP vers une autre banque	80,00 €
• Transfert vers une autre Caisse d'Épargne	Gratuit

AUTRES SERVICES

• Ouverture/Clôture	Gratuit
• Délai d'indisponibilité sur remise de chèque	10 jours ouvrés sur compte d'épargne
• Émission d'un chèque de banque sur Livret ⁽²⁾	6,90 €
• Frais par virement occasionnel émis à partir d'un Livret ⁽²⁾	3,40 €
• Cotisation Carte Nomade	14,40 €/an
• Assurance sur Epargne ⁽³⁾	27,00 €/an
• Frais de tenue de compte sur livret inactif ⁽⁴⁾ (compte inactif au sens de l'art. L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € ⁽⁴⁾

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Contrat de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. Tarif avec frais de gestion compris en vigueur au 01/11/2016.

(4) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Montant dans la limite du solde créditeur du compte.

Placements financiers

Droits de garde⁽¹⁾ (pour un portefeuille hors valeurs Réseau Caisse d'Épargne ou pour un portefeuille mixte)

• Minimum de perception	35,50 €/an
• Commission proportionnelle	0,29 %
• Commission fixe par ligne	4,30 €
• Maximum de perception	276,00 €/an
Droits de garde (pour un portefeuille exclusif de valeurs Réseau Caisse d'Épargne)	27,00 €/an
Tarification Jeunes (18-25 ans) sur frais annuel de gestion	1/2 tarif
Gestion de parts sociales	Gratuit

ORDRES DE BOURSE - BOURSE FRANÇAISE

En agence ou par téléphone

• Commission proportionnelle	ordre < 5 000 €	1,40 %
	ordre > ou = 5 000 €	1,30 %
• Minimum de perception		19,00 €
• Ordre non exécuté ou annulé		10,90 €

Par internet

• Commission proportionnelle	ordre < 5 000 €	0,40 %
	ordre > ou = 5 000 €	0,30 %
• Minimum de perception		7,20 €
• Ordre non exécuté ou annulé		Gratuit

Service Règlement Différé (SRD)

- Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique "Compte Bourse Actif"

ORDRES DE BOURSE - BOURSES ÉTRANGÈRES

• Fixe	
• pour USA, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas et Belgique	30,00 €
• pour les autres pays	50,00 €
• Plus 0,50 % avec un mini de 46,00 € et un maxi de 229,00 €	
• Frais de brokerage	Selon pays

FRAIS DE RECHERCHE SUR TITRES

• Recherche standard ⁽¹⁾ de moins de 5 ans	80,00 €
• Autres recherches	sur devis

AUTRES SERVICES

• Bourse Esprit Ecureuil	
• Service Abonnement	Gratuit
• Service "Prise de bénéfices"	10,00 €/an
• Service Assurance Bourse Esprit Ecureuil ⁽²⁾	7,00 €/an
• Cotisation forfaitaire annuelle pour les 3 services	12,00 €/an
• Souscription OPCVM d'autres banques	29,50 €
• Transfert compte-titres ordinaire ou PEA vers une autre banque	117,50 €
• Transfert vers autre établissement du Groupe Caisse d'Épargne	Gratuit

AUTRES OPÉRATIONS

• Dépôt de titres non cotés	
• Frais de constitution sur dossier	150,00 €
• Actes de gestion (opérations sur titres, détachement, dividendes ...)	75,00 €

08 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Services de gestion privée

La tarification de la gestion privée est définie en fonction de la prestation choisie par le client

- Étude patrimoniale thématique mini 80,00 € - maxi 250,00 €
- Étude patrimoniale globale
 - commission de service mini 360,00 €
- Gestion sous mandat nous consulter
 - en OPCVM
 - en direct
- Gestion conseillée nous consulter
 - commission annuelle 0,90% - mini 800,00 €/an
- Assurance vie Gestion Privée nous consulter
- Investissement immobilier patrimonial nous consulter
 - loi Pinel, LMP (Loueur Meublé Professionnel), LMNP (Loueur Meublé Non Professionnel), Malraux, Monuments Historiques, SCPI, Déficit foncier

Transactions sur l'or

- Achat et vente
 - Commission proportionnelle 2,00 %
 - Minimum de perception 17,30 €

Cotisations

Assurance sur Compte formule individuelle ⁽¹⁾⁽²⁾		36,00 €/an
Assurance sur compte formule famille ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾		57,60 €/an
Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾⁽²⁾		18,30 €/an
Assurance perte et vol sur carte Sensea ⁽¹⁾⁽²⁾		13,20 €/an
Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾		15,62 €/an
Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾		22,00 €/an
Secur'Média Formule 1 ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3,00 € de frais de gestion	41,60 €/an
Secur'Média Formule 2 ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3,00 € de frais de gestion	83,60 €/an
Secur'Média Famille F1 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	dont 3,00 € de frais de gestion	60,60 €/an
Secur'Média Famille F2 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	dont 3,00 € de frais de gestion	113,60 €/an
Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽³⁾		30,00 €/an
Assurance Mobile avec mensualisation de la prime ⁽¹⁾⁽³⁾		33,00 €/an soit 2,75 €/mois
Protection Juridique F1 ⁽¹⁾⁽²⁾ pour toute souscription antérieure au 24/03/2014	dont 4,00 € de frais de gestion	74,11 €/an
Protection Juridique F2 ⁽¹⁾⁽²⁾ pour toute souscription depuis le 24/03/2014	dont 4,00 € de frais de gestion	85,44 €/an
Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3,00 € de frais de gestion	27,00 €/an

(1) Assurance sur Compte, Assurance Moyens de Paiement, Assurance perte et vol des cartes Sensea, Satellis Assurance, Service opposition, Secur'Média, Assurance Mobile, Protection Juridique, Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/01/2017.

(3) Ce produit n'est plus commercialisé depuis le 01/12/2010.

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

09 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais liés aux successions

• Frais d'ouverture du dossier de succession	
• en % des actifs successorales	0,80 %
• minimum de perception	80,00 €
• maximum de perception	750,00 €
• succession inférieure à 500 €	Gratuit
• Frais de règlement du dossier de succession	
• date d'ouverture de la succession ≤ 1 an	50,00 €
• date d'ouverture de la succession > 1 an et ≤ 2 ans	75,00 €
• date d'ouverture de la succession > 2 ans	100,00 €

Services divers

CAUTIONS BANCAIRES

• Caution bancaire émise par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes commission proportionnelle annuelle	
• minimum	1,00 %
• maximum	3,00 %
• Frais de dossier sur acte préétabli	38,00 €
• Frais de dossier sur acte spécifique	101,50 €
• Acte rectificatif	38,00 €

COMPTE SÉQUESTRE

• Ouverture de compte séquestre	78,00 €
---------------------------------	---------

AUTRE SERVICE

• Attestations diverses hors ISF (d'intérêts payés, CAF, de solde...)	15,60 €
---	---------

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Change manuel

ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

• Application du cours spécifique BILLETS	
• Commission fixe petits ordres ⁽¹⁾	3,20 €

ACHAT DE CHÈQUES DE VOYAGE

En euros

• Commission de service	Gratuit
-------------------------	---------

En devises

• Application du cours spécifique Chèques de voyage	
• Commission fixe petits ordres ⁽¹⁾	3,20 €

Virements internationaux

VIREMENT ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

Virements SEPA occasionnels

• Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN ⁽³⁾	3,40 €
• Frais par virement permanent	0,67 €/virement

Autres virements (en euros ou en devises)

• Commission de transfert ⁽⁴⁾	0,10 % - mini 17,90 €
• + commission de change (si virement en devises) ⁽⁴⁾	0,05 % - mini 16,10 €
• Frais de recherche sur virement international ou SEPA	27,50 €

Virement vers la BCP Maroc

• Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP du Maroc (virement en euro et dont le montant est < 150 000 E)	5,00 €
--	--------

FORFAIT FRAIS «OUR⁽²⁾» À LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE

20,70 €

VIREMENT REÇU DE L'ÉTRANGER

Virements SEPA automatisés

Gratuit

Autres virements (en euros ou en devises)

• Commission de rapatriement	15,20 €
• + commission de change (si virement en devises) ⁽⁴⁾	0,05 % - mini 16,10 €
• Commission de correction (si coordonnées incomplètes ou erronées)	16,40 €

(1) Commission perçue pour vente de devises < 100 euros et achat de devises < 50 euros.

(2) Frais pris par les banques étrangères dans le choix de l'option «Tous frais à la charge de donneur d'ordre» lors d'un virement international émis.

(3) Cf. règlement européen 2560/2001 du 19/12/2001.

(4) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

Chèques

PAIEMENT DE CHÈQUE ÉMIS À L'ÉTRANGER PAR NOS CLIENTS⁽¹⁾

En euros

- (a) Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
maxi 102,50 €
- (b) Commission de transfert⁽²⁾ 0,10 % - mini 17,90 €
- Minimum de perception (a+b) 33,60 €

En devises

- (a) Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
maxi 102,50 €
- (b) Commission de change⁽²⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- (c) Commission de transfert 0,10 % - mini 17,90 €
- Minimum de perception (a+b+c) 49,70 €

PAIEMENT DE CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER, REMIS PAR NOS CLIENTS⁽¹⁾⁽³⁾

En euros

- Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
maxi 102,50 €

En devises

- (a) Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
maxi 102,50 €
- (b) Commission de change⁽²⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- Minimum de perception (a+b) 31,80 €

Frais de retour sur chèque impayé⁽¹⁾ 40,00 € + frais du correspondant bancaire
Chèque en CFA, XOF, XAF, AUD nous consulter

Autres services

OPÉRATIONS LIÉES AU COMPTE EN DEVISES

Mise en place d'un contrat de vente à terme mensuelle en devises CHF

- Sur 6 mois 16,30 €
- Sur 12 mois 26,80 €

Mise en place d'un contrat de vente à terme unitaire en devises CHF 26,80 €

Mise en place d'un contrat Garantie de change en devises CHF 149,80 €

Virement de compte à compte (compte devises - compte euros)

- Commission de change⁽¹⁾ 0,05 % - mini 16,10 €

Participation aux frais de tenue de compte en devises

(hors offre groupée de services)⁽²⁾ 5,00 CHF/trimestre

Découvert non autorisé comptes en devises Taux de Base Caisse d'Épargne⁽³⁾ + 8,50 %

Rémunération des comptes en devises CHF interrompue à compter du 01/01/2015

SERVICES LIÉS AUX OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Copie de document (avis d'opération, message Swift...) 4,80 €/document

(1) A la tarification des opérations internationales peut s'ajouter la récupération des frais réclamés par les correspondants étrangers.

(2) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(3) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

(1) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(2) Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services ou dans le compte de dépôt est sans instrument de paiement ou dont le compte de dépôts enregistré moins de 10 écritures dans le trimestre.

(3) Le Taux de Base Caisse d'Épargne est de 6,60 % (au 01/11/2016).

11 RÉSoudre UN LITIGE

Service Relations Clientèle

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Département Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande.

Pour le contacter :

PAR COURRIER : Caisse d'Épargne
Département Relations Clientèle
116 Cours Lafayette - BP. 3276
69404 Lyon Cedex 03

PAR INTERNET : www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾
Contact - Votre Caisse d'Épargne.

PAR TÉLÉPHONE : 09 69 36 27 38⁽²⁾

Service Médiation Caisse d'Épargne

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Département Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

Monsieur le Médiateur Régional Caisse d'Épargne
BP. 73026
69395 Lyon Cedex 03

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

Médiateur de l'AMF

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue de compte titres,...)⁽⁴⁾.

Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé.

(3) Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE assurances.

(4) Cf. article L.621-19 al. 1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org⁽¹⁾.

LEXIQUE

ACCRÉDITIF :

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

COORDONNÉES BANCAIRES :

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement SEPA et tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

CHÈQUE :

Moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte de dépôt de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

CHÈQUE DE BANQUE :

Chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

DATE DE VALEUR :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉLAI D'ENCAISSEMENT :

Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement.

Aussi, la Caisse d'Épargne vous fait-elle une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe et qu'elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque.

La Caisse d'Épargne peut refuser de faire une avance sur un chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 60 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.

INCIDENT DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE :

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé).

AGIOS :

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

COMMISSION D'INTERVENTION :

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

COMPTE INACTIF :

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

REJET DE CHÈQUE :

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT :

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

EEE (ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN) :

Pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA) :

Espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

AUTRES

Numéros utiles

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽²⁾ de la Caisse d'Épargne.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

www.caisse-epargne.fr

SERVICES BANCAIRES ET OPÉRATIONS

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS | CONDITIONS ET TARIFS 1^{ER} JANVIER 2017



Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 000 000 000 euros
116 Cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760.